



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Commission fédérale pour l'enfance et
la jeunesse CFEJ

 Schuldenberatung
Aargau - Solothurn

 mm|f

Müller-Möhl Foundation

Lucerne University of
Applied Sciences and Arts

**HOCHSCHULE
LUZERN**

FH Zentralschweiz



PLUSMINUS

Budget- und
Schuldenberatung
Basel

Communiqué de presse

9 décembre 2013

Démarrer sans boulet. Comment prévenir l'endettement des jeunes ?

La prévention de l'endettement chez les jeunes devient toujours plus importante, mais est-elle bien efficace ? Des acteurs de la politique de la jeunesse et de la prévention de l'endettement avec le soutien de plusieurs fondations ont chargé la Haute école spécialisée de Lucerne d'analyser l'efficacité de la prévention de l'endettement. Le rapport d'étude « La prévention de l'endettement fonctionne-t-elle ? » synthétise les résultats des recherches actuelles. Il a pour vocation de servir à la planification des interventions auprès des adolescents et des jeunes adultes. Les résultats de l'étude et les conclusions qu'en a tirées un groupe d'experts sont présentés le lundi 9 décembre 2013 à Zurich.

A l'heure où plusieurs cantons créent ou renforcent leurs services de prévention de l'endettement, il faut se poser la question de savoir comment concevoir et organiser les offres de prévention de manière à utiliser des ressources limitées de la façon la plus efficace et la plus pertinente possible. C'est pourquoi la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, le centre de conseils en matière d'endettement des cantons d'Argovie et de Soleure, le service de conseils en matière de budget et d'endettement Plusminus de Bâle et la Müller-Möhl Foundation ont donné un mandat pour la réalisation d'une étude visant à faire le point sur les connaissances relatives à l'efficacité de la prévention et à les rendre utilisables pour les acteurs du terrain. Les résultats permettent d'identifier, sur des bases scientifiquement étayées, les mesures préventives qui protègent réellement les jeunes de l'endettement.

A qui la prévention de l'endettement s'adresse-t-elle ?

La majorité des jeunes ont un rapport responsable à l'argent et la plupart des jeunes adultes accèdent à l'indépendance sociale et financière sans problèmes majeurs. Toutefois, une partie d'entre eux accumulent des dettes durant cette phase de leur existence, avec des conséquences souvent importantes et durables. Des mesures ciblées de prévention de l'endettement sont donc notamment nécessaires pour les groupes qui, selon les statistiques, courent davantage de risques de s'endetter. Il s'agit surtout de jeunes adultes âgés de 18 ans et plus avec un faible niveau de formation scolaire, une formation interrompue, un manque de qualification professionnelle et de bas revenus. Les jeunes hommes sont légèrement plus touchés que les jeunes femmes. Le chômage, un faible statut économique de la famille d'origine et l'endettement des parents augmentent encore le risque de surendettement.

Quel type de prévention est efficace ?

La « financial literacy » ou éducation financière – c'est-à-dire les connaissances générales concernant la gestion de l'argent – joue un rôle important dans la prévention de l'endettement au niveau pratique. Pourtant, des compétences financières en soi ne suffisent pas pour mettre les jeunes adultes à l'abri de l'endettement. L'étude a mis en évidence que, dans l'ensemble, les facteurs d'ordre psychologique sont plus décisifs : la confiance en soi, le contrôle de soi et la capacité à différer une gratification constituent des facteurs de protection importants. Par ailleurs, les valeurs et les normes adoptées jouent un rôle crucial : la prédominance de valeurs matérialistes favorise le surendettement, surtout lorsqu'elle est associée à une faible estime de soi, à un caractère facilement influençable et à une grande proximité avec des groupes de jeunes du même âge aux préoccupations également matérialistes.

L'endettement des jeunes adultes n'est pourtant pas imputable majoritairement aux crédits à la consommation ; leurs dettes se présentent surtout sous la forme de factures impayées, en premier lieu celles relatives aux impôts. Pour l'heure, aucune étude comparative n'explore l'influence des systèmes fiscaux et des modèles d'assurance sur le surendettement des jeunes adultes. On sait cependant que les jeunes qui se sentent capables de bien gérer leur argent et qui disposent d'une certaine marge de manœuvre pour le faire de manière autonome ont moins souvent tendance à s'endetter. Le soutien parental et une éducation qui n'attache pas trop d'importance à la consommation sont des facteurs décisifs.

Quelles sont les limites de la prévention de l'endettement ?

Le chômage, la maladie, la parentalité prématurée et un départ (trop) précoce du domicile parental ou encore, chez les jeunes femmes, une dépendance affective à l'égard du partenaire marquent souvent le début d'un processus d'endettement. S'il n'existe pas de mesures préventives contre les coups durs et les difficultés du passage à l'âge adulte, des informations ciblées et l'examen des conséquences financières de ces phénomènes peuvent contribuer à réduire le risque d'endettement.

L'avis d'experts sur cette étude

Des experts venus de divers horizons (conseil en matière de budget et de prévention de l'endettement, protection des jeunes, économie, défense des consommateurs et autorités cantonales) ont discuté des résultats de l'étude et les ont mis en perspective avec leurs expériences pratiques. Pour eux, l'élément central – qui complète les conclusions de l'étude – est de briser le tabou entourant les dettes et l'argent, de concentrer le travail de prévention sur les personnes relais (par ex. les parents, les travailleurs sociaux, les écoles professionnelles), et d'augmenter les ressources destinées à la prévention de l'endettement.

Conclusions pour une pratique de prévention des dettes

Les conclusions suivantes de l'étude revêtent un intérêt pratique :

- L'éducation financière n'est pas en soi une mesure suffisante pour prévenir l'endettement.
- Des facteurs d'ordre psychologique, les valeurs et les normes jouent un rôle central, et sont considérablement influencés par les parents.
- Il faut poursuivre les travaux de recherche et mener une réflexion au sujet de conditions structurelles favorables à la prévention de l'endettement.

Informations relatives à l'étude

L'étude intitulée « La prévention de l'endettement fonctionne-t-elle ? » a été réalisée sur mandat du centre de conseils en matière d'endettement des cantons d'Argovie et de Soleure (avec le soutien financier de Swisslos Argovie), du service de conseils en matière de budget et d'endettement Plusminus de Bâle (avec le soutien financier de la Fondation Christoph Merian), de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse et de la Müller-Möhl Foundation. Elle a été menée à bien sous la direction de Claudia Meier Magistretti, docteur en sciences de la santé et psychologue FSP, chargée de cours et responsable de projet au centre de compétence pour la promotion de la santé et la prévention de la Haute école spécialisée de Lucerne, Travail social.

Le rapport « La prévention de l'endettement fonctionne-t-elle ? Fondements pour le travail de terrain avec les adolescents et les jeunes adultes » (uniquement en allemand), ainsi qu'un résumé en français sont disponibles sur www.hslu.ch (sous Aktuelles) et www.hslu.ch/schuldenpraevention ainsi que sur www.dettes.ch (sous Prévention).

Renseignements concernant l'étude et le rapport

Dr Claudia Meier Magistretti, tél. 041 367 48 48 ou claudia.meiermagistretti@hslu.ch

Renseignements concernant le mandat et informations des médias

Andrea Fuchs, responsable de la prévention de l'endettement, centre de conseils en matière d'endettement Argovie/Soleure, tél. 062 822 94 09 ou andrea.fuchs@schulden.ch

Agnes Würsch, responsable de la prévention chez Plusminus, service de conseils en matière de budget et d'endettement, Bâle, tél. 061 695 88 29 ou a.wuersch@plusminus.ch

Marion Nolde, secrétariat de la CFEJ, tél. 031 322 92 26 ou ekkj-cfej@bsv.admin.ch

Ladina Schauer, administratrice de la Müller-Möhl Foundation, tél. 043 344 66 75 ou schauer@mm-foundation.org